

AMÉLIORER SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC



OBJECTIFS

- 1- Préparer une intervention orale : réunion publique, conseil municipal
- 2- Maîtriser les techniques de la voix et de la posture
- 3- S'adapter à des contextes différents (cadre d'intervention préparé, interpellation inopinée en réunion, ...)
- 4- Maîtriser son intervention en public
- 5- Apprendre à gérer son trac
- 6- Gérer son auditoire

Durée : 7 à 20h

(possibilité d'accompagnement dans la première mise en pratique)

Coût moyen par élu : 80 € net de l'heure soit 640 € net par jour pour une journée de 8 heures

Moyens pédagogiques

Formation dispensée en intra, en inter, en ligne ou en présentiel.
Présentation théorique, cas pratiques et retour d'expériences

Prérequis

Cette formation ne nécessite aucun prérequis

Validation de la formation

Attestation de formation

Modalités d'évaluation

Évaluation à chaud des participants sur leur satisfaction, retour d'expérience

Nombre de stagiaire : de 6 à 12 maximum

PROGRAMME

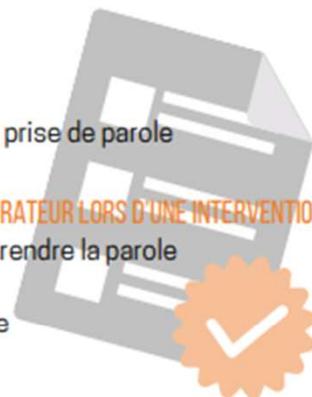
- La structuration de la pensée verbale lors de la prise de parole

SAVOIR COMMENT CRÉER OU ARGUMENTER SON PLAISIR D'ORATEUR LORS D'UNE INTERVENTION ORALE

- La gestion du trac et l'appréhension avant de prendre la parole
- L'augmentation de sa disponibilité
- L'écoute de soi, gérer la relation avec l'auditoire
- Comment garder l'attention de l'auditoire
- Les techniques d'improvisation à l'oral
- Le dialogue avec l'auditoire : préparation des questions, écoute, reformulation

CONNAÎTRE LES TECHNIQUES POUR GÉRER LES INTERRUPTIONS PENDANT LE DISCOURS

- L'attitude et posture à avoir lors d'une interruption
- La gestion des provocations et agressions verbales
- Les préconisations pour maîtriser des participants difficiles



RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE :
LAURE LOURMIÈRE